

12 **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

21 Numéro de dépôt: **86440014.8**

51 Int. Cl.³: **E 06 B 3/74**

22 Date de dépôt: **13.02.86**

43 Date de publication de la demande:
02.09.87 Bulletin 87/36

84 Etats contractants désignés:
AT BE CH DE GB IT LI LU NL SE

71 Demandeur: **Bleton, François**
A 1 Cité Officiers Ban St Jean
F-57220 Boulay(FR)

72 Inventeur: **Bleton, François**
A 1 Cité Officiers Ban St Jean
F-57220 Boulay(FR)

74 Mandataire: **Arbousse-Bastide, Jean-Claude**
CABINET ARBOUSSE BASTIDE 20, rue de Copenhague
F-67000 Strasbourg(FR)

54 **Porte constituée de panneaux réalisés en plusieurs pièces.**

57 Procédé de fabrication et éventuellement de transformation de portes en bois massif de type connu constitué de montants, traverses (3) et panneaux (12), caractérisé en ce que lesdits panneaux (1,2) ne sont plus monobloc mais constitués de plusieurs pièces.

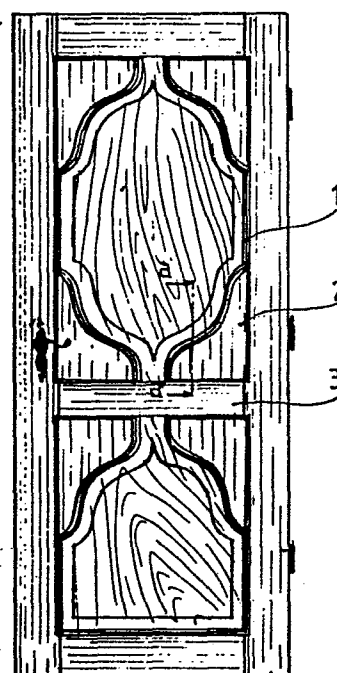


Fig 1

- 1 -

PORTE CONSTITUEE DE PANNEAUX REALISES EN PLUSIEURS
PIECES.

La présente invention concerne la fabrication de portes en bois massif et faisant appel aux moyens mis en oeuvre par les métiers de la menuiserie et de l'ébénisterie.

5 Traditionnellement la porte est constituée d'un cadre fermé par deux montants, trois traverses et obturé par deux panneaux. Tous ces éléments sont assemblés entre eux par des systèmes de tenons et mortaises. Un moulinage des arêtes internes des montants et traverses agrémente l'encadrement des panneaux.
10

L'invention vise à apporter un aspect plus esthétique aux portes réalisées dans cette technique par un pan de panneaux ou éléments de panneaux donnant des effets décoratifs sans avoir à réaliser des montants ou traverses de formes particulières et avec l'avantage d'utiliser l'unique outillage de rainurage-moulurage existant pour les arêtes internes des montants des traverses.
15

Selon la technique mise en oeuvre par la menuiserie ou l'ébénisterie pour la fabrication d'une porte en bois massif avec panneaux décoratifs tel que représenté à la figure 1, où l'on voit distinctement une porte constituée de montants et traverses obturés par un panneau décoratif central (1) encadré de quatre
20 panneaux d'angles (2) rainurés et moulurés suivant un
25

profil (4) et jouant le rôle de pièces de liaison entre le panneau central et les traverses (3).

Les arêtes externes de chaque panneau d'angle (2) sont moulurées suivant un contre-profil (4') permettant l'emboîtement sur les moulures des montants et traverses et de ce fait, la modification de portes existantes en changeant leurs panneaux d'origine par des panneaux moulurés à caractère décoratif.

La figure 2 représente une coupe partielle aa' de la porte au niveau de la traverse centrale (3). Elle montre en particulier l'emboîtement successif de la traverse centrale (3) avec un panneau d'angle (2) lui-même emboîté avec le panneau central (1). On y distingue en particulier le moulage des différentes pièces par des formes de profil et contre-profil.

- 3 -

REVENDICATIONS.

1. Procédé de fabrication et éventuellement de transformation de portes en bois massif de type connu constitué de montants, traverses et panneaux, caractérisé en ce que lesdits panneaux ne sont plus monobloc mais constitués de plusieurs
5 pièces.
2. Procédé selon la revendication 1, caractérisé en ce que lesdits panneaux découpés suivant des formes géométriques ont leurs arêtes moulurées et rainurées en profil et contre-profil pour permettre leur emboîtement.
- 10 3. Porte constituée de panneaux en plusieurs pièces et obtenue par le procédé selon les revendications 1 et 2.

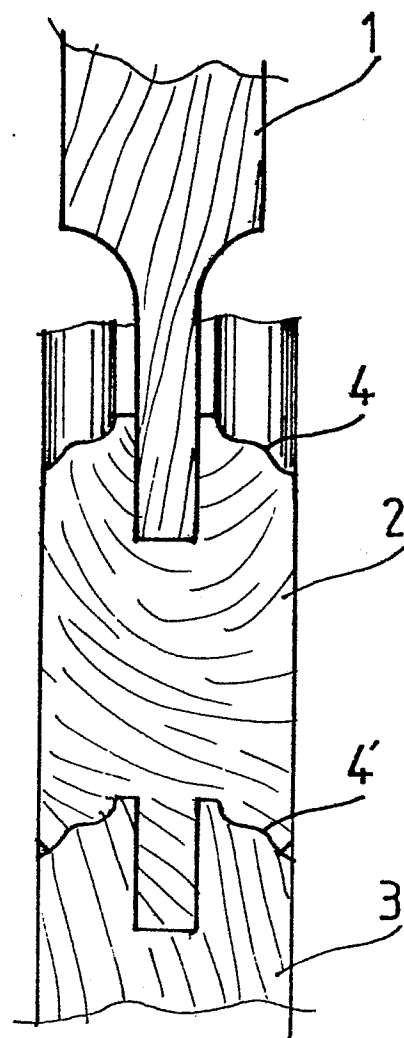
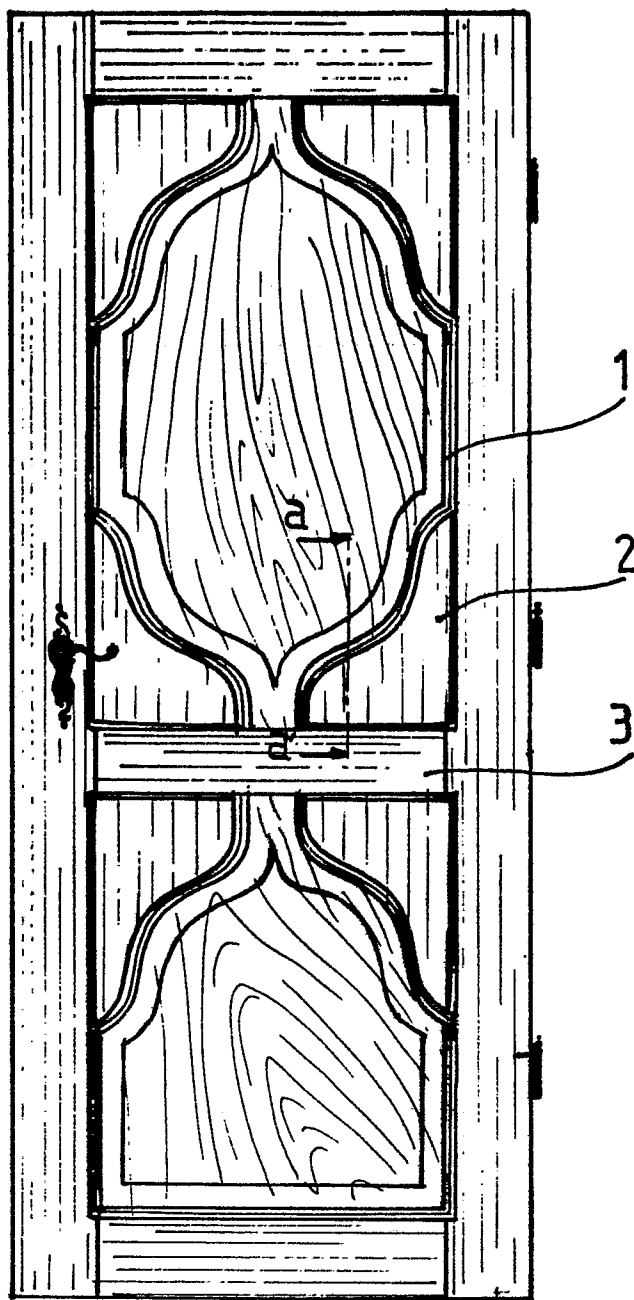


Fig 2



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0234169

EP 86 44 0014

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 4)
X	US-A-1 565 597 (SPIESBACH) * Page 1, ligne 52 - page 2, ligne 94; figures 1-9 *	1-3	E 06 B 3/74
A	US-A-1 489 170 (STUTZ) * Page 1, ligne 66 - page 2, ligne 44; figures 1-7 *	1-3	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 4)
			E 06 B
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 09-10-1986	Examineur DEPOORTER F.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	